SECTION 0. AVIS D'APPEL D'OFFRES

Avis d'appel d'offres

Autorité contractante : Agence Béninoise d'Electrification Rurale et de Maitrise d'Energie (ABERME)

Objet : travaux de densification de réseaux électriques dans les localités de Zoungoudo (Commune de Zakpota), Alédjo (Commune de Bassila) et Cana (Commune de Copargo)

Référence SIGMAP : T_DERU_65309

AVIS N° 015 **: ABERME/PRMP/DEC/DAF/S-PRMP DU** 05/10/2022

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite au plan révisé de passation des marchés publics de l'Agence Béninoise d'Electrification Rurale et de Maîtrise d'Energie (ABERME) publié sur le portail web des marchés publics du Bénin le **31 août 2022**.
2. L'Agence Béninoise d'Electrification Rurale et de Maîtrise d'Energie (ABERME), *a* obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget autonome, des fonds, afin de financer, le Programme d'Actions pour l'Electrification des Localités Rurales du Bénin (PAELRB) et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché relatif aux **travaux de densification de réseaux électriques dans les localités de Zoungoudo (Commune de Zakpota), Alédjo (Commune de Bassila) et Cana (Commune de Copargo)**.
3. L'Agence Béninoise d'Electrification Rurale et de Maîtrise d'Energie (ABERME) sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants : **(i) élagage et abattage des arbres, (ii) fouilles et implantation de poteaux, (iii) construction de lignes HTA et BT et (iv) équipement et installation de lampadaires LED.** Les variantes ne pourront pas être prises en considération.
4. Les exigences en matière de qualification sont :

Agence Béninoise d'Electrification Rurale et de Maîtrise d'Energie
Cellule de Contrôle des Marchés Publics (CCMP)
BON A LANCER

a) Pour les anciennes entreprises

- **Exigences techniques et expériences :**
  - ➢ Etre une entreprise spécialisée dans la fourniture de matériels électriques, de réseaux électriques et dans la réalisation de travaux d'électrification soit en milieu urbain ou en milieu rural justifiée par le registre de commerce et/ou les statuts ;

- Avoir exécuté au profit de l'administration publique béninoise ou de la sous-région francophone dans les trois (03) dernières années **(2019, 2020 et 2021)** et l'année en **cours 2022** au moins deux (02) marchés similaires de fournitures de matériels électriques de réseaux électriques et de réalisation de travaux d'électrification en milieu urbain ou en milieu rural, avec à l'appui, des attestations de bonne fin d'exécution assorties des contrats (page de garde, page de signature et pages portant le montant en copies simples) ou des procès-verbaux de réception, signés par les maîtres d'ouvrage ou leurs représentants (administration publique, sociétés ou offices d'Etat ou mixtes, représentations ou organisations internationales au Bénin), ou toutes autres personnes morales de droit privé. Les attestations de bonne fin d'exécution à prendre en compte devront être d'un montant minimum de **100 000 000 F CFA** et devront être accompagnées non seulement des copies des contrats mais également des **preuves de paiement desdits contrats.**

- **Exigences d'ordre financier :**

  - Disposer d'avoirs liquides sous la forme de fonds propres ou d'une possibilité de lignes de crédits à hauteur de 30% du montant de l'offre justifiés par une attestation d'une banque agréée ou ayant un correspondant au Bénin ou une institution financière agréée au Bénin ;

  - Avoir réalisé un chiffre d'affaires moyen au cours des trois (03) dernières années (2019, 2020 et 2021) au moins égal à **200 000 000 FCFA.** Le soumissionnaire doit joindre à son offre toute preuve (états financiers certifiés des trois dernières années montrant qu'il a le chiffre d'affaires demandé.

b) Pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois années d'existence

- **Exigences techniques et expériences :**

  - Etre une entreprise spécialisée dans la fourniture de matériels électriques, de réseaux électriques et dans la réalisation de travaux d'électrification soit en milieu urbain ou en milieu rural justifiée par le registre de commerce et/ou les statuts;

  - Fournir la liste des qualifications et des références professionnelles du personnel d'encadrement composé d'au moins un (01) ingénieur électricien avec dix (10) ans d'expériences dans le domaine de construction de réseaux électriques en milieux urbain ou rural ;

  - Fournir la preuve de l'assurance de risques professionnels d'un montant de **287 500 000 F CFA.**

Agence Béninoise d'Electrification Rurale et de Maîtrise d'Energie
Cellule de Contrôle des Marchés Publics (CCMP)
BON A TIRER

- **Exigences d'ordre financier :**
  - ➢ Disposer d'avoirs liquides sous la forme de fonds propres ou d'une possibilité de lignes de crédits à hauteur de 30% du montant de l'offre justifiés par une attestation d'une banque agréée ou ayant un correspondant au Bénin ou une institution financière agréée au Bénin ; ou
  - ➢ Fournir le bilan d'ouverture pour les entreprises naissantes et les états financiers de celles qui ont moins de trois ans d'existence.

Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

5. Le délai d'exécution est de quatre (04) mois calendaires à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations prévues au contrat.

6. La participation à cet appel d'offres ouvert tel que défini dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant Code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le présent dossier d'appel d'offres ouvert et qui ne sont pas frappés par les dispositions des articles 61 et 121 de ladite loi.

7. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de l'Agence Béninoise d'Electrification Rurale et de Maîtrise d'Energie (ABERME), Monsieur DOHOU Augustin Sourou, Personne Responsable des Marchés Publics, adohou@aberme.bj/doficam@yahoo.fr et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres au secrétariat de la personne responsable des marchés publics à l'adresse mentionnée ci-après : secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics de l'Agence Béninoise d'Electrification Rurale et de Maîtrise d'Energie (ABERME) ***sis à*** Fidjrossè, **VONS HOUDOU ALI, en face du siège de l'Université UPIB, 2ème étage bureau 31** tous les jours ouvrables, du lundi au vendredi de **08h à 12h30 dans la matinée et de 14h à 17h30 mn dans l'après-midi**.

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement un dossier d'Appel d'offres complet à l'adresse mentionnée ci-après : secrétariat permanent de la Personne Responsable des Marchés Publics de l'Agence Béninoise d'Electrification Rurale et de Maîtrise d'Energie (ABERME) ***sis à*** Fidjrossè, **VONS HOUDOU ALI, en face de l'Université UPIB, 2ème étage bureau 31**. Le dossier d'Appel d'offres en version papier sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au Secrétariat Permanent de la Personne Responsable des Marchés Publics ou adressé aux candidats à leurs frais par courrier express. Ce dossier peut aussi être remis aux candidats en version électronique sous le format PDF ou envoyé par voie électronique, sous réserve des dispositions relatives à la dématérialisation.

Ce retrait est matérialisé par une fiche[1] de décharge établie selon un modèle mis à disposition par l'ARMP.

9. Les offres sont Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques, à savoir, un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'offre sous le format PDF sur clé USB, le tout dans une enveloppe unique. **Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire**. Les offres devront être déposées à l'adresse ci-après : Secrétariat Permanent de la Personne Responsable des Marchés Publics ***sis à*** Fidjrossè, **VONS HOUDOU ALI, en face de l'Université UPIB, 2ème étage bureau 31** au plus tard le…08/11/2022…… à 10 heures 00 minutes « **heure locale** ». Les offres qui ne parviendront pas aux heure et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes et aux frais des soumissionnaires concernés. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

10. Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis ou de leurs représentants dûment mandatés, à l'adresse ci-après : Salle de conférences de l'Agence Béninoise d'Electrification Rurale et de Maîtrise d'Energie (ABERME) sise ***à*** Fidjrossè, **VONS HOUDOU ALI, en face de l'Université UPIB, 1er étage** le…08/11/2022…… à 10 heures 30 minutes « **heure locale** ».

11. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, **d'un montant de deux millions cinq cent mille (2 500 000) francs CFA**. En ce qui concerne les micro, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration de garantie suivant le modèle prévu dans les formulaires du dossier d'appel d'offres ;

12. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de **quatre-vingt-dix (90) jours calendaires** à compter de la date limite de soumission.

Fait à Cotonou, le 05/10/2022

La Personne Responsable des Marchés Publics,

Augustin Sourou DOHOU

[1] Le modèle de cette fiche est téléchargeable sur le site web de l'ARMP : www.armp.bj